

CARNETS DE CAMPAGNE Élections municipales

## Facebook : la solution alternative

Coronavirus oblige, les candidats ont dû rapidement trouver des alternatives aux réunions publiques qui ont été annulées à la suite des mesures de précaution décrétées par la préfecture (interdiction de toute réunion publique rassemblant plus de 50 personnes). Du coup, certains ont décidé d'accrocher leur campagne numérique en réalisant des facebook live. Et le premier à avoir dégagné, c'est Eric Straumann.

Dimanche, en fin d'après-midi, le candidat, député LR à l'Assemblée nationale, a répondu aux internautes durant une heure et demie. Parmi les informations dévoilées, le parlementaire a indiqué qu'en cas d'élection, il sera candidat à la présidence de Colmar Agglomération. « On voit l'exemple à Mulhouse, à Strasbourg, lorsqu'il y a deux personnes à la tête d'un exécutif, au bout d'un certain moment, ça fonctionne mal ! » « L'objec-

tif de l'intercommunalité, c'est de faire des économies », ajoute-t-il. Toujours en cas d'élection, Eric Straumann aura comme première adjointe Odile Uhrich-Mallet. « Je veux que les électeurs sachent avec qui je vais travailler ».

Le candidat a également répondu à une question portant sur le dernier tract de Gilbert Meyer où l'on retrouve une page particulièrement critique le concernant. « Je ne réponds jamais aux attaques personnelles. ça me rappelle 2012 [élections législatives]. J'ai fait l'objet d'attaques particulièrement virulentes et l'intéressé n'avait pas passé le premier tour. Ces attaques prouvent qu'il y a une certaine peur qui est en train de se développer ».

L'intéressé pourra répondre ce soir puisque Gilbert Meyer organise à son tour un facebook live, à partir de 18 h 30.

CENTRE-VILLE Du 16 au 25 mars

## Campagne de dératisation

Du 16 au 25 mars, une opération de dératisation du secteur centre-ville, délimité par la rue de la cavalerie, l'avenue d'Alsace, la rue Saint-Josse, le boulevard Saint-Pierre, le boulevard du Général Leclerc, le boulevard du Champ-de-Mars, la rue Stanislas et la rue de la 5<sup>e</sup> Division Blindée, sera effectuée par la société Logissain qui procédera à un

traitement gratuit des bâtiments.

Les agents de la société, qui interviendront pour ce travail, seront munis d'une accréditation visée par la mairie.

Par ailleurs, des produits raticides sont gratuitement mis à disposition des administrés, au guichet d'accueil de la mairie, 1 place de la Mairie à Colmar.

LE CARNET Grand anniversaire

## Claire Marchal a 102 ans

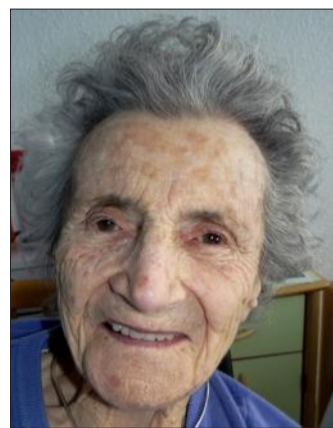
La doyenne de l'Ehpad Notre-Dame-des-Apôtres de Colmar a eu, lundi, le grand bonheur de fêter son 102<sup>e</sup> anniversaire.

C'est le 9 mars 1918, qu'elle a vu le jour à Bruyères (88), fille unique au foyer de Edmond Morel et Maria Bastien. Au terme de l'école communale à Ban-de-Laveline (88) où la famille demeurait, elle a poursuivi ses études à Saint-Dié, puis à Nancy.

Le 7 février 1939, elle a uni son destin à Paul Léon Marchal, originaire de Saint-Léonard (88), fondateur après-guerre du journal *L'Alsace* à Colmar. De cette union sont nés trois enfants, Michelle en 1940, Marie-France en 1943 et Paul en 1948. Cinq petits-enfants sont venus agrandir la famille, dont Florence, Christophe, Thierry, Frédéric, et Catherine. Mais également douze arrière-petits-enfants, Fabien, Marie, Cécile, Eléana, Maud, Victor, Camille, Paul, Arnaud, Jade, Baptiste et Bérénice qui sont la grande fierté et la joie de leur mamie. Elle s'est notamment consacrée à l'éducation de ses enfants comme mère au foyer.

**La lecture, son passe-temps favori**

En couple, elle a effectué de nombreux voyages à travers le monde. En 1986, elle a été très marquée par le décès de son mari après 47 années de vie commune. Jusqu'en



**Claire Marchal est particulièrement appréciée par le personnel de l'Ehpad.** DOC. REMIS

1999, elle était entièrement autonome dans sa maison avant d'intégrer l'Ehpad où elle est très appréciée pour sa gentillesse. Personne très cultivée, elle ne se plaint jamais auprès du personnel qui la chouchoute particulièrement. Parmi ses passions à l'époque, le jardinage et l'entretien du grand verger appartenant à sa maison natale dans les Vosges, où elle se rendait régulièrement.

A l'automne de sa vie, la lecture est restée son passe-temps privilégié, notamment le journal *L'Alsace* qu'elle parcourt quotidiennement, souvent sans lunettes.

Les *Dernières Nouvelles d'Alsace* et *L'Alsace* présentent à Claire Marchal leurs meilleurs vœux à l'occasion de ses 102 printemps.

JUSTICE Comparution immédiate

## « Comment peut-on voler une défunte ? »

**Deux hommes ont été condamnés ce lundi pour avoir profité de la carte bancaire d'une quinquagénaire qui venait de décéder, en décembre dernier à Colmar.**

En proie à des problèmes psychologiques, d'addiction à l'alcool et depuis peu aux stupéfiants, cette habitante du quartier de la Mittelharth à Colmar hébergeait depuis une quinzaine de jours Jean-Christophe Le Pache, sans domicile fixe (SDF) âgé de 39 ans, avec lequel elle entretenait depuis peu une relation intime. Le 16 décembre dernier, c'est lui qui a donné l'alerte lorsqu'il l'a trouvée en détresse respiratoire, mais les secours n'ont pu empêcher son décès accidentel, en tout début d'après-midi. Or la fille de la défunte s'est aperçue que quelques heures plus tard, sa carte bancaire avait été utilisée à plusieurs reprises : quelques dizaines d'euros ont été dépensés et 270 € retirés en fin d'après-midi, ainsi que

230 € le lendemain matin.

**Cynisme ou détresse psychologique ?**

« Comme elle tremblait beaucoup et sortait très peu, elle m'avait confié sa carte pour que j'aie nous chercher des sandwiches, des cigarettes, de l'alcool et parfois de la cocaïne. Le soir de son décès, je n'avais plus les pieds sur terre, je ne me souviens de rien mais je regrette beaucoup », a affirmé Jean-Christophe Le Pache à la barre du tribunal correctionnel, ce lundi. L'un de ses amis, Sébastien Aulner, également SDF mais âgé de 34 ans, a indiqué l'avoir croisé en fin d'après-midi dans la rue : « Il n'était pas dans son état normal, avait bu et m'a expliqué avoir perdu sa copine. Il m'a proposé de le suivre pour acheter de l'alcool, puis on a dormi dans une chambre d'un petit hôtel, payée avec l'argent retiré. Le lendemain avant qu'il se réveille, j'ai retiré 230 € avec la carte de la dame, je présente mes excuses à la famille... »

Pour l'avocate de la défense M<sup>e</sup> Sandrine De Boelpaep, cette ultime utilisation de la carte bancaire est la seule répréhensible : « L'ami de la quinquagénaire s'est retrouvé en état de détresse psychologique et pécuniaire, son amie n'aurait pas voulu qu'il se retrouve à la rue, il devrait donc être relaxé ! » Jean-Christophe Le Pache a néanmoins été condamné pour abus de confiance et escroquerie, et Sébastien Aulner uniquement pour cette deuxième infraction.

Déjà condamnés chacun une dizaine de fois y compris pour des vols, tous deux ont écopé de huit mois de prison dont quatre ferme à purger immédiatement, et devront se soigner, travailler et indemniser la fille de la défunte à hauteur de 1 100 €, pour son préjudice matériel et moral.

Le tribunal a suivi les réquisitions de la substitut du procureur Eve Nisand, qui avait mis en exergue le « cynisme dont les prévenus ont fait preuve : comment est-il possible de « voler » une défunte ? »

Jean-Frédéric SURDEY

FAITS DIVERS

COLMAR

**Fuite par la fenêtre : l'ex violent hospitalisé**

Souçonné d'avoir forcé la porte de son ex-compagne et de l'avoir frappée au visage, dans un immeuble du quartier Europe à Colmar dans la nuit de vendredi à samedi, un homme avait sauté par le balcon du deuxième étage pour échapper à la police (*lire notre édition de dimanche 8 mars*).

Les forces de l'ordre l'avaient retrouvé à l'hôpital, où ce Mulhousien âgé de 31 ans était venu recevoir des soins, sa chute du deuxième ayant occasionné la fracture de deux côtes. Il devait être déferé au parquet en vue d'un

jugement selon la procédure de comparution immédiate, mais sa garde à vue a finalement dû être levée pour raisons médicales, et reprendra plus tard. Ce lundi 9 mars, le trentenaire était toujours hospitalisé.

**KAYSERSBERG VIGNOBLE**

**Collision sur la RD 415 : la faute à l'araignée ?**

Une voiture a heurté la remorque d'un camion circulant en sens inverse, ce lundi 9 mars vers 14 h, route de Lapoutroie à Kaysersberg, entre la chapelle Saint-Michel et l'entreprise DS Smith. L'automobiliste, un habitant de Wintzenheim âgé de 37

ans, a indiqué aux gendarmes s'être malencontreusement déporté sur l'autre voie, après avoir aperçu une araignée dans l'habitacle. Aucun blessé n'est à déplorer.

**GEISWASSER Cycliste percuté**

Un cycliste a été heurté par le rétroviseur d'une voiture, ce lundi 9 mars vers 11 h 15, sur la RD52 à hauteur de Geiswasser. Tombé au sol, ce ressortissant allemand âgé de 85 ans, présentant des douleurs à une épaule, a été évacué à l'hôpital outre-Rhin pour des examens de contrôle. L'automobiliste s'était immédiatement arrêté pour s'enquérir de son état de santé.

CLUB CYCLO DE COLMAR Première sortie

## Randonnée d'ouverture



Une mise en jambes en vue du prochain voyage en Toscane. DOC. REMIS

Environ 40 cyclos ont bravé le Covid-19 et ont participé en trois groupes d'allure à cette randonnée.

Le parcours faisait envi-

ron 65 km et a dû être modifié pour cause d'inondation de la route du côté de la Maison Rouge.

Ce fut donc la première

sortie de préparation au Voyage Club 2020 qui, si les conditions s'améliorent, se déroulera en Toscane du 15 au 23 mai.

ARTISANAT

Brevet de maîtrise Or

La Chambre de métiers d'Alsace est à la recherche de personnes titulaires du Brevet de maîtrise (BM) depuis plus de 50 ans afin de les honorer et leur décerner le « Brevet de maîtrise Or ».

Les personnes concernées, qui ont obtenu ce diplôme en 1970, sont invitées à se faire connaître auprès de Laurence Jacques au 03 89 20 84 53 ou [ljacques@cm-alsace.fr](mailto:ljacques@cm-alsace.fr)

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Service de transport pour le 1<sup>er</sup> tour

L'équipe « Colmar, Passionnément avec Gilbert Meyer » met en place pour le 1<sup>er</sup> tour des élections municipales, le 15 mars, un service de transport gratuit pour toutes les personnes votant à Colmar, mais se trouvant dans l'incapacité de se déplacer.

➤ Si vous êtes intéressé(e) par ce service, téléphoner au 06 70 75 15 71, en laissant vos coordonnées : nom, prénom, adresse postale, n° de téléphone, ainsi que l'heure à laquelle vous souhaitez vous rendre à votre bureau de vote.

Réunion publique annulée

La réunion publique de Gilbert Meyer, initialement prévue ce **mardi 10 mars à 18 h 30**, est annulée en raison des mesures prises pour empêcher la propagation du coronavirus. Cette réunion sera remplacée par une séance de Facebook live qui aura lieu à la même heure, le même soir.

Les Colmariens désireux de poser des questions à Gilbert Meyer peuvent le faire dès à présent en utilisant la page Facebook GilbertMeyer 2020 ou en direct lors de la séance de Facebook live.

EXPRESS

**Accueil à la Caf : uniquement sur rendez-vous**

Les modalités d'ouverture de l'accueil physique à la Caf du Haut-Rhin sont modifiées en raison de l'épidémie de coronavirus.

Les accueils de Mulhouse et de Colmar seront désormais ouverts uniquement sur rendez-vous.

Pour réaliser les démarches, se connecter sur le site Caf.fr et l'application mobile. En cas d'urgence, joindre la caisse par téléphone au 0810 25 68 10 (0,06 €/min + prix d'un appel local).

Ces mesures sont prises en attendant la levée des restrictions liées à l'épidémie dans le Haut-Rhin. Durant cette période, la Caf reste mobilisée pour accompagner au mieux le public.

L'ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

**Le 4 mars** : Monique Proietti née Lorang le 12 février 1935, Hôtelière, Colmar.

**Le 6** : Jean Zimmermann né le 20 octobre 1933, contremaître en filature, Maisongoutte.

NAISSANCES

**Le 4 mars** : Alya, Saadia Mahfouf ; Joey, Lyly, Kate Madonna ; Solann, Bernard, Jean-Paul Ohl ; Maël, Sébastien, Antoine Ottenwiler ; Jack, Paul Lahmer.

MARIAGE

**Le 6 mars** : Yunesse Ragraoui et Tugba Duman.